

Conseil Municipal du 9 décembre 2016

Présents : J-P.DELORD, M.CASSETTO, C.CASTILLO, Y.ROULLAUD, P.LESGOURGUES, V.BIBBEAU, G. CROS,
S.BENARD, C.DEMARCY.

Absents et accusés : M.TRICOIRE, C.FREUND.

Séance ouverte à 14h05

1. **Nouvelle délibération concernant le contrat groupe assurance statutaire.**

La rémunération du Centre de Gestion passant de 0.40% à 0.30%, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération.

Délibération prise à l'unanimité

2. **Concession de pâturage EMERIC Roger**

Ok pour reconduction de toutes les parcelles.

Voir parcelle X179 qui apparait dans la demande et non dans la liste communale des parcelles louées.

Remettre à jour la tableau des communaux.

3. **Lettre de Mlle LEFEVRE Marleine**

Ok pour transformer le commodat en bail (même parcelles)

4. **Délibération modificative budget M14**

Faire passer 228.67€	du 002 (CCAS)	-228.67
	au 6232 (Fêtes & Cérémonies)	+228.67

Afin de pouvoir rendre les cautions de locations, il est nécessaire d'abonder à l'article 165 la somme de 1200€ en provenance des dépenses imprévues (020)

165	-1200.00
020	+1200.00

5. **Questions diverses**

* Augmentation du loyer au logement école (Est du Pic) à 466€ mensuels.

* Indemnité Percepteur.

Le Conseil décide de ne pas allouer d'indemnité à l'unanimité

* Demande de Mr LAMAILLOUX

concernant l'empiètement de la parcelle n°V37 lui appartenant par le chemin communal.

Le CA prend acte du travail du cabinet AXIOME, et refuse l'échange proposé (W85 et W86) par le demandeur et propose une régulation par achat (après évaluation des domaines).

Regarder l'ensemble du parcellaire de ce chemin pour envisager une régularisation avec d'éventuels autres propriétaires.

+ vérifier statut de prêt ou location des parcelles W85 et W86 à Mr LAMAILLOUX.

* Classement du Pic.

Avis favorable du Conseil d'État

Le dossier est aux mains du Premier Ministre.

Conseil Municipal du 9 décembre 2016

* Lettre de la FDSEA

concernant la disparition de certaines ZDS sur le Département.

Le CM se sent concerné et mandate le Maire pour signer la pétition.

* Concernant l'interdiction de circuler entre Rennes le Château et Bugarach (pose du sens interdit).

Faire courrier à Mr le Maire de Rennes le Château lui faisant part de notre perplexité quant à sa décision unilatérale impactant selon nous le tourisme sur le territoire.

Copies seront envoyées au Conseil Départemental et à la Préfecture (copies motivées) plus à la ComCom et Office de Tourisme de COUIZA.

* Prendre délibération pour les coupes d'affouages 2016 qui seront effectuées le long de la route forestière des cimes comme les années précédentes.

* Fêtes des Anciens le 17 décembre

* Refaire panneaux commerçants haut du village

Prise en charge par la commune des réglettes Pic et observatoire

* Problème de la poubelle de l'observatoire

A voir avec Yves.

* Noter "Éclairage public" au prochain conseil

La séance est levée à 15h40

Signé par le secrétaire de séance : Cyrille CASTILLO